

LETTRE DE M. SQUIER

A M. JOMARD, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CENTRALE (1),

AU SUJET DE LA

PIERRE GRAVÉE TROUVÉE DANS UN TUMULUS AMÉRICAIN.

New-York, 25 juillet, 1859.

Monsieur,

Je regrette de n'avoir pas lu plus tôt le *Bulletin de la Société de Géographie* (août 1858), contenant votre communication sur la *pierre écrite*, qu'on rapporte avoir trouvée dans le tumulus de Grave-Creek, sur les bords de l'Ohio en Virginie ; je le regrette, parce que je ne voudrais pas porter la responsabilité de l'opinion qui m'est attribuée, en faveur de l'authenticité de cette pierre, *relique* spécieuse au premier aspect, mais dont la découverte, selon moi, manque tout à fait de réalité. Dans le deuxième volume des *Transactions de la Société ethnologique américaine*, j'ai donné, en peu de mots, mes raisons pour douter de l'authenticité de l'inscription et depuis je n'ai trouvé aucun motif pour changer d'opinion. Le D^r de Hass, autant que je puis le savoir, n'a allégué aucuns faits nouveaux de quelque importance, si ce n'est la mention qui en a été réellement faite dans les lettres du D^r Clemens au D^r Morton, qui néanmoins a décrédité entièrement la prétendue *découverte*, en la passant sous silence dans son récit sur

(1) Traduction littérale de l'anglais.

le *tumulus* de Grave-Creek, inséré dans ses *Crania americana*. Le D^r de Hass présente plusieurs hypothèses pour expliquer l'omission du D^r Morton, et entre autres celle-ci, que, occupé du sujet des *Crania*, il n'a trouvé aucun intérêt dans une question purement archéologique. Cette hypothèse est suffisamment détruite par le fait que le D^r Morton donne les détails les plus minutieux sur les découvertes faites dans ce *tumulus*, jusqu'au nombre des grains de collier et des brins de mica qu'on y a trouvés. S'il avait cru à la prétendue découverte d'une pierre écrite, il l'aurait certainement mentionnée si celle-ci eût été authentique ; il n'aurait pas manqué de la regarder comme l'objet le plus important des choses trouvées dans le *tumulus*. Quant à l'hypothèse du D^r de Hass, que le D^r Morton ayant un système à soutenir, a supprimé toute mention de cette *relique*, comme opposée à ses conclusions tirées de la crâniologie, c'est un reproche adressé à la mémoire du D^r Morton, contredit par son caractère élevé et par la conduite de toute sa vie, dévouée à la vérité scientifique. Je le connaissais particulièrement et je n'hésite point à dire qu'il était entièrement incapable, pour aucun motif quelconque, de supprimer un fait, ou d'essayer d'en altérer la signification, encore moins pour donner un appui fictif à un système favori. Quant à la réunion de la Société ethnologique, devant laquelle le D^r de Hass a lu son mémoire en faveur de l'authenticité, je dois dire que j'ai été mal compris, si on m'a représenté comme ayant, à aucun degré, adhéré à ses vues et à ses conclusions. Il est vrai que j'ai écouté ce mémoire avec attention, et que j'ai proposé un vote de remerciement pour lui, parce que je désirais vivemen

entendre quelque fait nouveau, et je lui ai su gré de sa tentative en vue d'éclaircir le sujet, avec le regret toutefois qu'il n'eût pas mieux réussi ; car, outre qu'il a dit que le D^r Morton n'a pas mentionné l'inscription parce qu'il n'y croyait pas, je n'ai pas aperçu que le D^r de Hass ait communiqué un seul fait d'importance jusque-là ignoré, et, certainement, aucun tendant à prouver l'authenticité de l'inscription. Je puis ajouter, tout au contraire ; car il a montré que le prétendu découvreur était précisément la personne qui était la plus intéressée dans l'affaire du *tumulus* et de son contenu, objet réel ou fictif d'une exhibition en vue de spéculer. Le récit de la séance, qui semble être tombé sous vos yeux, et qui m'a échappé entièrement, doit être sorti des mains de M. de Hass lui-même. Ce récit, je crois, est aussi incorrect dans l'expression des vues de la Société ethnologique que dans celles qui me sont attribuées. Je suis encore à apprendre que le D^r de Hass ait réussi à établir sa thèse dans l'esprit d'aucune des personnes qui étaient présentes à sa lecture.

Je n'ai pas besoin de dire à ceux qui me connaissent, aussi bien que vous-même, que je n'ai point d'opinion systématique sur ce sujet. Je suis tout prêt à admettre comme à rejeter cette inscription, selon la valeur des preuves qui seront apportées ; mais elle est considérée de toutes parts comme anormale. Je ne puis donc l'accepter comme authentique sans la preuve la plus directe et la plus concluante, et, celle-là, nous ne la possédons pas ; le devoir de la fournir appartient à ceux qui soutiennent l'authenticité de la pierre.

Je suis disposé à reconnaître la présence sur ce continent, non-seulement d'un, mais de beaucoup d'ob-

jets d'origine européenne ou asiatique, et de haute antiquité. Il semble impossible que, dans ce genre d'accidents, et pendant le cours des siècles avant la découverte, il n'y ait pas eu quelque sorte de communications, sinon de commerce, entre l'ancien et le nouveau monde, quelques vaisseaux ou barques transportés par les vents et les courants, d'un rivage à l'autre, et portant à bord des objets d'art, ou même des individus ; ceux-ci pouvant introduire de nouvelles idées, de nouvelles coutumes, ceux-là devant laisser un souvenir durable d'un peuple éloigné. Mais l'*inscription de Grave-Creek* semble ne pouvoir appartenir à un objet venant du dehors, par ce fait que la pierre qui la porte est le grès ordinaire de la vallée de l'Ohio, identique avec celui que l'on trouve dans le voisinage de Grave-Creek ; elle ne pourrait pas, par conséquent, être apportée du dehors ; elle doit avoir été gravée sur le lieu. Cette circonstance diminue sensiblement la probabilité de son authenticité, car personne ne voudrait s'aventurer à dire que les constructeurs du *tumulus* étaient en possession d'une écriture alphabétique.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter en conclusion, c'est que le rapport de la séance de la Société ethnologique qui vous est parvenu, n'a pas été publié sous l'autorité ou la sanction de la Société, et qu'il n'y a aucune raison pour croire qu'il exprime les opinions de cette Compagnie ; en tout cas, certainement, il n'exprime pas la mienne.

Vous priant de m'excuser pour vous avoir fatigué d'une si longue lettre, je vous prie de me croire bien sincèrement votre ami et collègue. E. G. SQUIER.